

Protocole de l'assemblée générale ordinaire 2010 de l'Ascorsaire Suisse du samedi 06 mars 2010 au Restaurant „AltesTramdepot“ à Berne.

1. Ouverture et salutation à 14.00h

Le président ouvre l'assemblée générale ordinaire 2010 et salue les membres présents. 24 membres ayant le droit de vote sont présents.

Comme scrutateur est élu Jean-Claude Guex.
Le protocole est tenu par l'actuaire Hanspeter Gloor.

Plusieurs membres se sont excusés:

François Rhème, André Glauser, Jörg Bühlmann, Aloïs Kernen, Yves Yersin, Markus Sommer, Isabelle et Grégoire Carron, Harry Strickler, Marc Rouiller, Serge Pulfer et Kurt Bühlmann

2. Ordre du jour

L'ordre du jour présenté est accepté à l'unanimité.

3. Protocole de l'AG 2009

Le protocole de l'AG 2009 est accepté à l'unanimité avec remerciements.

4. Rapport du président.

L'année dernière a commencée pour nous avec 'SuisseNautic' où le Corsaire s'est présenté sous ses meilleures jours et trouva un écho réjouissant. Ensuite ce fut sûrement le sommet de nos activités avec la commémoration à St-Gingolph et au Bouveret des 50 ans du premier Corsaire construit en Suisse. Dommage que le principal acteur, le vent, n'était pas au rendez-vous et que une manche seule, avec peu de vent, pu avoir lieu. Mais toute la manifestation peu être taxée de réussie.

Moins réjouissant fut la participation aux régates. Les régates de Nuolen furent tout simplement annulées faute de participants. A Davos, il n'y eu que 9 bateaux sur la ligne de départ. En bref, nous n'avons pas réussi à obtenir en 2009 le minimum demandé pour organiser des championnats suisses, même si ce fut pour très peu.

Il faut nous poser la question de savoir si dans le futur, nos activités ne doivent pas se tourner sur d'autres secteurs comme la croisière ou le Camp Corsaire par exemple.

5. Rapport de la commission technique.

Dieter Fuchs mentionne que l'activité de la commission technique fut concentrée sur les modifications de notre règlement de série demandées par le CCI. Ceux-ci arrivèrent assez tard et des possibles amendements n'ont pas pu être pris en compte.

6. Présentation du décompte 2009 et rapport des réviseurs.

Le caissier Markus Sommer étant absent pour raisons professionnels, ce fut Robert Keller, notre réviseur, qui présenta les comptes et le bilan annuels. Les comptes annuels sont bouclés avec un actif de 12'439,20 pour un passif de 12'819,40 ce qui donne un surplus de dépenses de 380,20, ce qui est peu par rapport au budget qui prévoyait 2'500.- de déficit. La fortune de la société est réduite à 11'970,93 au 31.12.2009.

Ce résultat réjouissant est dû aux efforts de Klaus Fischli pour trouver des entreprises remplissant les cases publicitaires de l'affiche du jubilé des 50 ans et occasionnant une rentrée de recettes assez conséquente. Il faut également noter un excès de dépense dû à plus de bulletins pour le jubilé ainsi que moins de subventions pour les flottes.

Robert Keller lit le rapport des deux vérificateurs de comptes lui-même et Willy Fundinger et demande à l'assemblée l'acceptation des comptes.

Le décompte annuel 2009 est accepté à l'unanimité et décharge est donnée au caissier par applaudissement.

7. Décharge du comité

L'assemblée générale donne décharge au comité par applaudissement.

8. Présentation du programme 2010

Le programme 2010 ne prévoit pas de championnats suisses pour cette année. A la place, il est prévu un critérium à l'Ascension à Yvonand en parallèle avec une régates de dériveurs qui se déroule traditionnellement à cette date. Fin juillet, il est prévu une régates sur le Sihlsee, peut-être un test pour un futur championnat suisse dans les prochaines années. La régates de Davos a du être déplacée fin août pour laisser la place à des CS de Fireball qui auront lieu le 2^{ème} week-end d'août.

9. Budget 2010

Le budget 2010 prévoit un budget équilibré avec des recettes de 12'850.- pour des dépenses également de 12'850.-. Le budget 2010 est accepté à l'unanimité par l'assemblée générale

10. Proposition du CCI

Ce sont au total 7 propositions de modifications de règlement de série qui ont été demandées par le CCI. Ces propositions ont été âprement discutées. De part et d'autre fut signalé que malheureusement, le règlement de série n'est peut-être pas toujours respecté comme il se doit du côté français et cet état de fait doit être corrigé voir légalisé par rapport au fait accompli. Ce comportement fait que la classe Corsaire en tant que classe monotype se dirige vers une classe de construction.

Le vote des divers points se présente comme suit:

Proposition 1	acceptée:	pour 19	non 2	abstention 2
Proposition 2	acceptée:	pour 11	non 7	abstention 5
Proposition 3	acceptée:	pour 18	non 2	abstention 2
Proposition 4	acceptée:	pour 6	non 6	abstention 9
Le vote positif du président de l'Assemblée Générale est prépondérant.				
Proposition 5	acceptée:	pour 12	non 6	abstention 3
Proposition 6	rejetée:	pour 0	non 14	abstention 6
Une proposition 6 légèrement modifiée a été travaillée et acceptée:				
		pour 15	non 2	abstention 4
Proposition 7	rejetée:	pour 0	non 16	abstention 6

11. Election

Markus Sommer démissionne en tant que caissier et c'est Robert Keller qui est proposé. L'assemblée générale confirme Robert Keller comme caissier de l'Ascorsaire Suisse par applaudissement.

12. Mutations de certaines charges.

L'élection de Robert Keller en tant que nouveau caissier lui fait perdre sa charge de réviseur. Markus Sommer devient réviseur des comptes.

13. Divers

Dans les délais demandés par nos statuts, Roland Frigo nous a fait parvenir deux propositions ayant pour thème la répartition du poids du bateau selon l'article II.1.1 du règlement de série et le test de balancement que nous pratiquons en Suisse. Il demande la suppression de ce test ainsi que la suppression du dernier paragraphe de l'article II.1.1 si la France n'adopte pas une méthode reconnue identique à notre test de balancement. Une autre alternative serait le dépôt d'un protêt contre les bateaux français n'ayant pas subi une méthode officialisée prouvant que le poids du bateau est réparti selon l'article II.1.1 du règlement de série.

Après une vive discussion, le vote a donné les résultats suivants :

Alternative A refusée:	pour 6	non 6	abstention 10
------------------------	--------	-------	---------------

Le vote négatif du président de l'Assemblée Générale est prépondérant.

Alternative B refusée:	pour 5	non 11	abstention 6
------------------------	--------	--------	--------------

Beat Diethelm organise une croisière autour de Müritz dans le Nord de l'Allemagne. Jusqu'à aujourd'hui, 3 bateaux sont inscrits et d'autres participants seraient vraiment les bienvenus.

Fin de l'assemblée à 17.08

Pour le protocole:
Hanspeter Gloor

Le président:
Hervé Duchoud